

Décision 24-DCC-287 du 20 décembre 2024

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Auxandre, Jalexane et Batome par la société Gepad aux côtés de la société ITM Entreprises

Posted on: 20 décembre 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Société Gepad aux côtés de la société ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

Société Auxandre
Société Jalexane
Société Batome

Lire

Le texte intégral
130.51 Ko